Autorisation parentale
Bus des Neiges - Station de La Planche des Belles Filles

Les enfants de moins de 18 ans doivent se munir d'une autorisation parentale le jour où ils empruntent la navette de La Planche des Belles Filles s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents.

Attention : les enfants de moins de 12 ans devront prendre la navette sous la responsabilité d'un adulte.

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Né(e) le : à :

Adresse postale :

Agissant en qualité de : Père Mère

Autorise (nom, prénom) :

A prendre la navette de la Station de La Planche des Belles Filles (Aller/Retour) le :
(préciser la date de la montée dans la navette)

Fait à : **Le :** **Signature**